

Probleme de validation

Par **Véro**, le **25/11/2022** à **20:25**

Bonjour,

En juin 2022, mon fils a reçu la validation de sa seconde année en staps malgré ses résultats qui ne justifiaient pas la validation. Il s'est inscrit en 3ième année qu'il suit maintenant depuis fin août. Il vient de recevoir un message de la fac à ce jour (25nov) lui disant qu'il y avait erreur sur la validation de sa seconde année. Il suit les cours de 3ième année depuis 3 mois. La fac a-t-elle un délai pour revenir sur la validation de l'année? Sachant que si il avait su cela en juin, il aurait sûrement choisi une autre orientation. Et que je ne vois pas comment à ce jour, il peut représenter des partiels du 1er semestre de la seconde année alors qu'il n'a pas suivi les cours cette année. merci par avance pour votre aide

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/11/2022** à **07:19**

Bonjour

Il faut d'abord demander une rencontre avec le doyen / la doyenne et le/la responsable de la licence pour tenter d'arranger cela à l'amiable

J'ignore le délai qu'à un UFR pour corriger ce genre d'erreur, mais 3 mois ça ne me semble pas très raisonnable.

Votre fils a-t-il eu des examens en troisième année ? Si les résultats sont satisfaisants, il pourrait s'en servir pour démontrer son aptitude à suivre le programme de troisième année.

Et en effet, il faudra également insister sur le fait que pendant trois mois, il a suivi les cours de troisième année.

Si le doyen /doyenne ne veut rien entendre alors il faudra envisager un recours gracieux devant le Président / la Présidente de l'Université

Et si ça n'aboutit toujours pas, il faudra malheureusement passer par le tribunal administratif (si votre fils a un contrat d'assurance quelconque, auto par exemple, il peut sans doute bénéficier de la protection juridique, c'est l'assurance qui paiera ses frais d'avocat, il faut qu'il appelle son assurance pour se renseigner)

Tenez nous au courant !